

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE BREHEC

SCHEME D'ACTIVITE DE 1968 à 1977

Créé par arrêté préfectoral du 19 Février 1968, sous la dénomination de "Syndicat pour l'Aménagement du Port et de la Plage de BREHEC, et l'Amélioration des ses Accès" le Syndicat de Bréhec a pour siège légal la mairie de LANLOUP.

Voici en résumé, la liste des opérations d'Investissement à porter au Crédit du Syndicat depuis sa création.

1°) Acquisition de terrains

Avant la création du Syndicat, la Commune de PLOUEZEC avait acheté et aménagé face au dancing les Flots Bleus les terrains Hamon et Le Bihan, coût achat et aménagement 100 000 F ; pour cet investissement la Commune de PLOUHA avait refusé une participation.

Depuis sa création, le Syndicat a acquis les terrains suivants :

jouxtant le parking terrain LE COQ Ernest	12 a 09	Prix 6 000 F
" " " KIRCHE Jean Louis	5 a	" 2 500 F
jouxtant le parking terrain et le longeant jusque chez Adolphe BENECH, terrain LE CAIN	14 a 85	Prix 3 000 F
Au Vieux-Bréhec terrain GAILLARD	122 m2	Prix 1 250 F
A Bréhec angle des C.D. terrain GRITTI	875 m2	Prix 38 281 F.

2°) Aménagement des parkings

Une extension du parking, créé par la Commune de PLOUEZEC sur les terrains HAMON et LE BIHAN a été aménagé sur les terrains LE COQ et KIRCHE - coût 86 000 F -.

Un aménagement sommaire (nivellement et grou) a été fait sur le terrain GRITTI Lino - coût 5 000 F environ -.

AMELIORATION DU PORT DE PLAISANCE

Le gros effort du Syndicat, s'est porté sur l'aménagement du port et sa transformation en Port de Plaisance concédé il se résume à :

- un emprunt de 50 000 F pour mouillage des plots extérieurs et achats de chaînes mères.

- un emprunt de 50 000 F pour construction et allongement de la jetée et formation des postes de mouillage.

- à une masse d'emprunt de 698 000 F pour la transformation du port, l'aménagement du péré, la surélévation de la jetée ect...

Pour ces travaux, le Syndicat a bénéficié d'une subvention d'Etat de 120 000 F ; la subvention départementale de 120 000 F étant

AFFAIRES DIVERSES

Au cours de la période de 1968 à 1977, le Comité Syndical a traité :

- du problème du Viaduc de BREHEC (vous en connaissez le dénouement).
- du problème de l'école de voile après la démission des membres créateurs ;

et les membres du Comité Syndical ont donné tout leur appui, à la création de classes de mer à la Colonie de Vacances des P'tits Gas à Bréhec.

TRAVAUX EN COURS ET PROJETS

- Aménagement d'une cale au Vieux-Bréhec - coût 187 000 F -
- Aménagement d'un chemin piétonnier sur l'emprise de l'Ancien Viaduc
- Acquisition de 18 m2 sur un terrain de MONTIGNY au Vieux-Bréhec, pour permettre la construction de sanitaire
- Installation d'un foyer lumineux dans le port de Bréhec.

L'ETAT DU PASSIF DU SYNDICAT DE BREHEC SE DECOMPOSE
COMME SUIV :

EMPRUNTS CONTACTES PAR LE SYNDICAT

Budget annexe du Port

Travaux aménagement du Port			
Emprunt de	160 000	Caisse d'Epargne	annuités 17 840,78
"	100 000	C.A.E.C.L.	12 149,33
"	320 000	C.M.R. Agricole	" 45 363,93
"	78 000	Caisse des Dépôts	" 11 307,72
"	<u>40 000</u>	"	" <u>4 460,19</u>
TOTAL	698 000		91 121,95

Travaux plots et l'aménagement	50 000	Caisse d'Epargne	6 549,06
" l'allongement de la jetée	50 000	"	5 489,73
" aménag. Vieux-Bréhec	<u>187 000</u>	C. des Dépôts	<u>24 488,16</u>
TOTAL	985 000		127 649,60

(1^{ère} Annule 1978)

Budget Syndical

Emprunt de	40 000 F	Acq. terrain	Crédit Mutuel Bretag.	6 055,64
" de	40 000 F	Acq. ter. GRITTI	C.M.B.	7 630,00
" de	100 000 F	Aménag. parking	Crédit Agricole	14 668,53
" de	<u>15 000 F</u>	" passerelle	C.M.B.	<u>2 295,28</u>
TOTAL	195 000 F			30 549,45

.../...

Total Général

Budget Syndical	emprunt	195 000 F	annuités	30 549,45
Budget annexe du Port	"	<u>985 000 F</u>	"	<u>127 649,60</u>
TOTAL 1 180 000 F				158 199,05

QUANT A L'ETAT DE L'ACTIF IL EST DE :

Subvention départementale en annuités pour les travaux d'aménagement du port	12 551,89
--	-----------



RESUME BUDGETAIRE 1977

BUDGET ANNEXE DU PORT

Le budget primitif de l'annexe du Port est résumé comme suit :

-Section d'investissement, équilibrée en recettes et en dépenses à 276 245,14 pour un prélèvement sur les recettes ordinaires de ce budget de 13 693,25 F.

-Section de fonctionnement, équilibrée en recettes et en dépenses à 107 512,50 pour une subvention du Syndicat de 87 512,50 F.

Nota : les redevances de mouillage dans le port ont été proposées pour 20 000F.

BUDGET DU SYNDICAT

Le budget primitif du Syndicat est résumé comme suit :

-Section investissement, équilibrée en recettes et en dépenses à 17 912,92 F pour un prélèvement sur les recettes ordinaires (dépenses relatives aux remboursements d'emprunt)

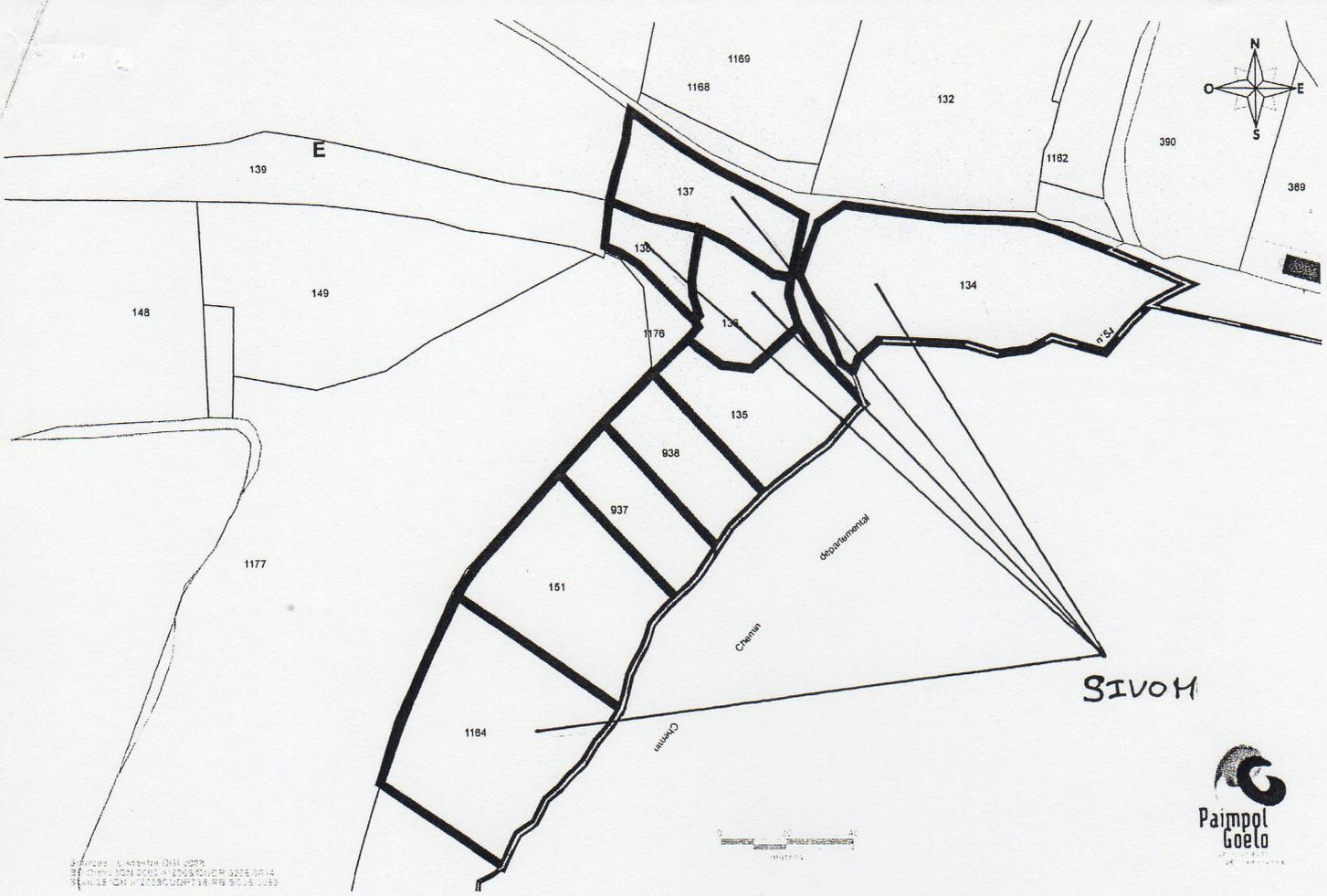
-Section de fonctionnement, équilibrée en recettes et en dépenses à 135 000 F grâce aux contributions des communes réparties.

PLOUEZEC	53 %	71 550 F
PLOUHA	45 %	60 750 F
LANLOUP	2 %	2 700 F

Le Secrétaire,

J. FLAGEUL





Commune
de Ploüérec
Echelle 1/1500^{ème}

E 134	-	33,60
136	-	9
137	-	12,60
138	✓	4,40
116h	-	31,20
		<hr/>
		90,80